



Et pourtant, le jaune vous allait si bien...

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

Hour-en-Famenne, 29 décembre 2018

Des "gilets jaunes" actifs en Wallonie

Qui peut s'étonner que les gilets jaunes aient été actifs en Wallonie ? ¹ D'abord, parce que l'influence de la France y est constante et puissante, et pas nécessairement depuis que les grands médias audiovisuels y sont en première ligne. On se souviendra que, toute proposition gardée, les agitations de 1789, 1830, 1848 et 1870 y ont eu des effets immédiats. On sait que les Wallons ont, depuis toujours, une belle propension à pousser la Marseillaise... Et même quand la voix de la République était portée par la BBC, en 1940, la Wallonie libre se disait au côté de la France libre. C'est la même vibration qui, lors des élections présidentielles de 2016, faisait naître de ce côté de l'Oise *la Wallonie insoumise* comme *la Wallonie en marche*. Comme naguère, s'était ici aussi répandu un Front national, heureusement moins florissant et moins enraciné qu'Outre Quiévrain. Dans le développement des gilets jaunes, depuis début novembre 2018, le côté émotionnel est apparu extrêmement important. En Wallonie comme en France. Néanmoins, ce prurit semble loin d'avoir eu la même ampleur ici que là-bas. Il serait d'ailleurs imprudent de plaquer les multiples décodages de la situation française sur la réalité wallonne qui, au-delà du mimétisme, me paraît assez différente.

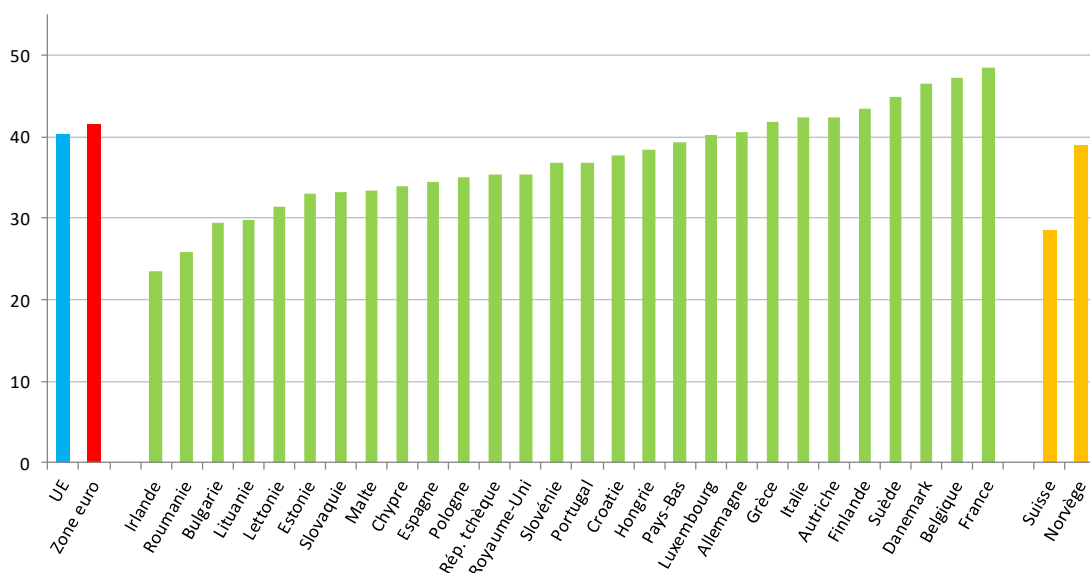
Ensuite, nous ne devons pas nous étonner d'une activité de gilets jaunes en Wallonie parce que cette région connaît depuis des décennies de réelles difficultés et offre un paysage socio-économique dévasté. Primo, un redressement qui tarde : ce sont les reproches qui ont été adressés aux gouvernements wallons Van Cauwenberghe, Demotte et Magnette, et qui ont provoqué, au-delà de questions majeures de gouvernance, les changements de majorité en 2017. Les observateurs sérieux et honnêtes, voire courageux, ont pu constater l'absence de mobilité dans les indicateurs essentiels depuis le début du nouveau siècle, que l'on se compare à la Flandre, à la Belgique, à l'Europe : un taux d'emploi 2017 des 20-64 ans de 63,6% qui se situe à 10 points de moins que la Flandre : celle-ci atteint déjà l'objectif Europe 2020 de 73%. Un taux de chômage wallon de 13,4%, quand il est à la moitié en Flandre (6,7%), ce qui signifie - comme le rappelait voici peu le Ministre-Président Willy Borsus - que 292.000 Wallons, pourtant sur le marché du travail, ne travaillent pas. 16% des jeunes Wallons de 18 à 24 ans ne sont ni dans un emploi, ni dans l'enseignement, ni en formation (NEETs). 26,5% de la population wallonne sont en risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Un héritage difficile à assumer, d'autant que, derrière la rigueur et le caractère abstrait des chiffres, nous savons que se déploient des réalités sociales terribles et cruelles, des parcours individuels pénibles, du délitement social, de la déconsidération et de la souffrance. Secundo, parce que les corps intermédiaires ne sont plus capables d'expliquer ce qui se passe à la population. Peut-être doit-on invoquer la complexité croissante du monde, l'accélération des mutations, la globalisation, l'interdépendance, l'inflation croissante de l'information ? C'est un sujet difficile, car la perception de ces complexités et accélérations est une constante de l'évolution des civilisations depuis trois mille ans. La démocratisation

¹ Ce texte est la mise au net de mes notes pour l'émission radio "Débats Première 100% Wallonie" présentée par Bertrand Henne sur la RTBF, le 7 décembre 2018, à laquelle j'étais invité avec le sociologue Yves Patte.

voire la massification des études et des formations en tout genre constitue une autre réalité. Les réseaux sociaux, l'internet sont aussi de formidables moteurs d'éducation. Néanmoins, il reste des obscurités majeures - que l'on songe au prix du carburant à la pompe - que nul ne semble vouloir ou pouvoir expliquer à la population. Il semble que besoins de comprendre et savoirs enseignés sont condamnés à ne se rencontrer que très rarement. Cet exemple ouvre - tertio - sur la situation conjoncturelle stressante liée à une hausse importante du carburant au travers d'une augmentation des accises sur le prix du diesel qui a constitué un mécontentement dans certaines catégories de population, probablement les plus directement impactées : celles qui ne parviennent pas à échapper d'une manière ou d'une autre au coût direct.

Enfin, des "gilets jaunes" se sont manifestés en Wallonie parce que, comme en France, la légitimité de l'impôt pose la question de la transparence et de l'efficacité de l'État, voire de son périmètre. On a entendu ce discours de la part de manifestants disant que l'Etat prend beaucoup d'argent aux citoyens pour fonctionner, assurer ses missions régaliennes et de protection sociale, mais aussi d'autres choses aux contours flous. Cette opacité relative, mais aussi quelques "affaires" plus ou moins récentes ouvrent la porte à pas mal de suspicion, mais aussi à quelques fantasmes. La Belgique est le deuxième pays d'Europe, derrière la France, en termes de poids de la fiscalité. On y observe un ratio de 47,3 % de recettes fiscales (impôts et cotisations sociales) par rapport au PIB. La moyenne européenne se situe à 40,2 %, avec un rapport de 1 à 2 entre États membres. La France atteint les 48,4 %².

Recettes totales issues des impôts et des cotisations sociales dans les Etats membres de l'Union européenne, 2017 (en % du PIB)



BE=47,3 %
FR = 48,4 %
EU 28 = 40,2 %

Eurostat, CP 182/2018 – 28 novembre 2018

² Eurostat, *La fiscalité en 2017*, Communiqué de presse 182/2018 du 28 novembre 2018.
<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/9409930/2-28112018-AP-FR.pdf/3f37e319-41fb-482b-aeae-5d69c3b44226>

Ces recettes passent dans des dépenses publiques sans que le citoyen ne comprenne toujours très bien les raisons de ces prélèvements. La hausse de la fiscalité indirecte via les accises donne l'impression au citoyen qu'on lui reprend d'une main ce qu'on a annoncé triomphalement lui donner de l'autre avec le *tax-shift*. Le questionnement citoyen porte également sur la pertinence de l'utilisation des recettes par l'État, nous y reviendrons.

Ainsi, les raisons de la mobilisation des gilets jaunes en Wallonie m'est-elle apparue avant tout de nature socio-économique, même si, comme je l'ai indiqué sur les antennes de la RTBF dès le 21 novembre 2018 ³, il s'agit d'une réalité particulièrement difficile à appréhender, qui porte aussi en elle une crise de la représentation politique. Mais la question n'est pas neuve. J'avais, en 2009, consacré un chapitre de 50 pages, intitulé *Le mal-être" citoyen : déstabilisations sociales et déséquilibres politiques*, dans *La Nouvelle Histoire de Belgique*. Ce chapitre couvrait les années 1978 à 2008 ⁴.

Deux générations de citoyens en colère

Dès le 7 décembre 2018, après une observation de terrain du discours des gilets jaunes menée par l'Institut Destrée, je distinguais deux générations de ces citoyens en colère.

La première génération, que j'ai qualifiée de *jacquerie*. Dans mon esprit, et contrairement à l'analyse de l'historien français Gérard Noiriel, ce terme n'est pas utilisé de manière péjorative ⁵. Il s'agit d'une colère spontanée, non structurée, populaire, face à des événements subis. Cette colère appelle une réforme de la fiscalité pour qu'elle soit plus juste socialement. En cela, je l'ai affirmé, les manifestants ont probablement raison, car notre fiscalité n'est pas suffisamment redistributive. En effet, les mécanismes de réductions fiscales (logement, garde d'enfants, etc.) biaisent le système au profit des classes aisées et moyennes. Une des pistes de solution passe assurément par une véritable taxation des revenus suivant un mécanisme progressif sans réduction d'impôts ⁶. La société disposerait dès lors d'un système plus juste, dégageant des marges de manœuvre plus importantes permettant une cohésion sociale plus forte et une réelle solidarité à l'égard des plus démunis, ainsi que la faculté budgétaire d'embrasser des enjeux importants comme les coûts du changement climatique, la gestion du vieillissement de la population, les défis énergétiques, etc. On pouvait lire sur Facebook le 6 décembre 2018 :

Nous sommes des citoyens en colère. Le gouvernement nous a pressés comme des citrons depuis des années. Nous avons essayé de payer. Mais maintenant ce n'est plus possible. Malheureusement, les personnes, même de la classe moyenne, se retrouvent le 15 du mois à ne plus pouvoir manger ou doivent vraiment compter chaque euro. (Wallonie, 6 décembre 2018)

La deuxième génération de gilets jaunes s'est naturellement profilée derrière la première sans s'y substituer totalement, en accentuant l'hétérogénéité des groupes, mais aussi en changeant la nature de l'action. Les gilets jaunes remettent en cause profondément le système au travers d'une vision binaire entre, d'une part, le "bon peuple" *opprimé, oppressé, taxé, exploité* et, d'autre part, ce qu'ils nomment "*les élites*", mêlant les représentants de l'État, élus et mandataires, voire simples fonctionnaires représentant une forme d'autorité

3 Au micro de Carl Defoy.

4 Marnix BEYEN et Philippe DESTATTE, *Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique 1970-2000*, p. 67-117, [volume 9 de la *Nouvelle Histoire politique de la Belgique contemporaine de 1830 à nos jours*, sous la direction de Michel Dumoulin, Vincent Dujardin et Mark Van den Wijngaert], coll. *Histoire*, Bruxelles, Le Cri, 2009.

5 Gérard NOIRIEL, *Entretien, Les luttes populaires ont souvent été des révoltes contre l'impôt*, Propos recueillis par Naïri Nahapéthian, dans *Alternatives-economiques.fr* 6/12/2018.

6 Merci à Laurent Bosquillon pour notre échange, comme souvent très fructueux, du 7 décembre notamment sur ces questions fiscales.

publique (policiers, pompiers, etc.), les partis politiques, les syndicats, la presse, les intellectuels, etc.

On en a marre de travailler pour payer des taxes, de voir sa qualité de vie baisser d'année en année. Marre de recevoir des leçons d'écologie des politiques alors qu'eux-mêmes ne respectent rien et n'ont pas d'attitude écologique. Marre de voir les banques et les lobbies diriger ce pays. (Wallonie, 7 décembre 2018)

Pourquoi se révolter maintenant ? Car la vie devient de plus en plus difficile. Voir toutes les injustices, ces oligarques qui s'engraissent sur le dos des concitoyens, qui ne s'appliquent pas à eux-mêmes ce qu'ils imposent aux gens. De voir tous ces politiciens véreux cumuler des mandats. (Wallonie, 7 décembre 2018)

Cette deuxième génération, qui attire des militants politiques de l'extrême gauche, y compris anarchiste, et de l'extrême droite - probablement moins en Wallonie qu'en France - ainsi que des *hooligans* et des casseurs, remet en cause le système dans sa totalité et est partiellement animée par des pulsions violentes, soit spontanées, soit calculées. Ils ont provoqué des débordements parfois qualifiés d'*émeutes* voire de *guérillas urbaines*, notamment autour de dépôts pétroliers à Wandre, Naninne et surtout Feluy. À propos des affrontements sur ce dernier site, le gouverneur du Hainaut Tommy Leclercq, en charge des opérations de maintien de l'ordre, a pu conclure le 21 novembre 2018, que le mouvement avait *muté*⁷. C'est aussi ce qu'on a observé à Charleroi, le soir du 24 novembre. Comme en France, mais avec une moindre intensité, les discours ont semblé évoluer, avec une banalisation de la violence, du racisme - notamment autour de la ratification du Pacte de Marrakech - et des propos simplistes, binaires, populistes, notamment à l'égard du monde politique.

Conclusion provisoire : des lumières pour éclairer l'obscurité

Quatre considérations habitent cette conclusion provisoire.

1. 70 ans presque jour pour jour après l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des Droits humains du 10 décembre 1948, il faut se souvenir des principes fondamentaux contenus dans l'article 23 qui dispose que toute personne a droit à un travail librement choisi, à la protection contre le chômage, à une rémunération équitable et satisfaisante *lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.* L'article 20 dispose également que *Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.* Cet article est notamment fondé sur *l'idée que le régime de droit qui protège l'être humain lui évite le suprême recours de la révolte contre la tyrannie et l'oppression* (3e considérant). Mais pas plus qu'en mai 1968, l'Élysée n'est en 2018 aux mains du Président vietnamien autoritaire et corrompu Nguyen Van Thieu, ni le gouvernement belge dirigé par le controversé président brésilien Jair Bolsonaro. Dès lors, est-il utile de rappeler que l'article 29 de la Déclaration dispose que non seulement 1. *l'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible ;* que 2. *dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.* Enfin que, 3. *ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer*

⁷ *Gilets jaunes et casseurs à Feluy: "Des supporters ultra hooligans de Charleroi étaient en première ligne"*, RTBF, 22 novembre 2018. - Belga, 22 novembre 2018.

*contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies*⁸. Des règles du jeu existent, fondées sur des principes, garanties par des constitutions, sanctionnées par des lois, organisées par des règles de gouvernance. Les gilets jaunes y sont concernés, comme d'autres. Sans État de droit, il n'existe pas de cadre pour faire vivre la démocratie. De même, les Nations Unies défendent l'idée que *les droits de l'homme ne peuvent pas être protégés dans des sociétés où n'existe pas un véritable état de droit*⁹.

2. Nous ne pouvons nier, nous l'avons répété, qu'il existe un mal-être, ainsi qu'un malaise citoyen. En France, comme en Belgique et en Wallonie. La distance croissante entre les élu-e-s et les citoyen-ne-s constitue une réalité. Qui, certes, - contrairement à ce que disent des manifestants ou même quelques intellectuels - n'a pas vocation à mettre en cause la légitimité de la représentation nationale ou régionale¹⁰. Nous ne pouvons nier que des efforts considérables ont été faits par les élus en Wallonie pour réduire cette distance. Tant au point de vue local qu'au point de vue régional. Ainsi, le Parlement de Wallonie a-t-il déjà organisé en 2017 et 2018 deux panels citoyens, avec tirage au sort des participants et intégration de leur travail dans le processus parlementaire, comprenant à la fois un débat avec les députés et avec le gouvernement. De même, par décret spécial du 18 juillet 2018, le Parlement de Wallonie a-t-il instauré un mécanisme de consultation populaire¹¹. Évidemment, et on doit le regretter, la couverture médiatique de ces événements a été beaucoup plus ténue que celle des gilets jaunes. Il en est de même lorsque près de 300 citoyennes, citoyens et acteurs dialoguent et coconstruisent des politiques collectives avec des élus - président du Parlement, ministre-président du Gouvernement, ministre, députés de la majorité et de l'opposition - le 4 décembre 2018 au Palais des Congrès de Namur. La RTBF n'a même pas pris la peine de faire traverser la Place d'Armes à un de ses cameramans. La responsabilité des médias est dès lors grande d'occulter le travail citoyen mené en vue d'une meilleure gouvernance et d'une démocratie plus délibérative et plus impliquante.

3. Les interrogations des citoyennes et citoyens sur l'utilisation de l'impôt méritent assurément de solides réponses et un effort de pédagogie. Cet effort a été entamé par la Déclaration de Politique régionale de juillet 2017 appelant à plus de transparence, à l'instar de ce qui est préconisé par le Partenariat pour un gouvernement ouvert¹². À titre d'exemple, l'initiative de faire apparaître sur un site internet du Gouvernement wallon les destinataires et le montant des subventions octroyées apparaît excellente. On peut aller plus loin pour des raisons pédagogiques. Ainsi, les participants au Policy Lab organisé par l'Institut Destrée le 10 novembre 2018 et consacré au périmètre de l'Etat ont constaté que les citoyennes et citoyens n'avaient que peu de références des coûts des prestations qui leur étaient dispensées : coût réel des études primaires, secondaires, supérieures, prestations médicales, accès aux infrastructures, etc. La Policy Lab a préconisé une publicité de ces coûts réels sur les factures ou autres documents liés au service. Cela permettrait au citoyen de se rendre compte avec plus de réalisme de la différence entre ce qu'il paie et ce qu'il devrait payer sans retour des contributions qui sont les siennes ou celles de ses concitoyens. Cet effort d'éducation aurait vocation à contribuer à l'encapacitation des citoyens.

Ces analyses et pistes en appellent d'autres. Il ne fait nul doute que ce chantier, ouvert bien avant les manifestations, devra être poursuivi, encore et encore.

8 <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

9 *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous.* (A/59/2005) 24 mars 2005. <https://www.un.org/ruleoflaw/fr/rule-of-law-and-human-rights/>

10 Voir à ce sujet Elie COHEN et Gérard GRUNBERG, *Les gilets jaunes : une double régression*, Telos, 7 décembre 2018. https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/les-gilets-jaunes-une-double-regression.html?fbclid=IwAR2AQVe4VPYASdV0XpQC-h7A07iXb9TE_Rhsg6jjn0ky_x-iT-VHDTZN7zo

11 Parlement de Wallonie, *Décret spécial du 18 juillet 2018 instaurant la consultation populaire*, Doc. 559 (2015-2016) n°35. http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2017_2018/PARCHEMIN/559.pdf

12 Philippe DESTATTE, *Qu'est-ce qu'un gouvernement ouvert ?*, Blog PhD2050, Reims, 7 novembre 2017, <https://phd2050.wordpress.com/2017/11/09/opengov-fr/>

À l'heure qu'il est, l'action des gilets jaunes est certainement à un nouveau tournant, tant en France qu'en Wallonie. Elle pourrait s'organiser, s'institutionnaliser, faire naître un mouvement, voire prendre une structuration politique et continuer à organiser ses idées pour les défendre dans le cadre démocratique et l'Etat de droit.

Des signaux néanmoins se manifestent dans un autre sens, moins constructif. Celui de la radicalité comme impasse, d'un mouvement qui attise sa propre colère par une pensée destructive, se nourrissant de frustrations, de populisme, de pensée élémentaire, nihiliste et haineuse. La Révolution de 1789 à laquelle il est si souvent fait allusion ces dernières semaines se fondait sur les Lumières. Aujourd'hui, la révolte semble davantage se nourrir d'obscurités. Et pourtant, le jaune vous allait si bien...

Philippe Destatte
@PhD2050